



## Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique CONTANS® WG

Numéro de la FDS: 102000028481

FDS Version 1.0

Date de révision: 10/30/2014

Date d'impression: 10/30/2014

### SECTION 1. INFORMATION CHIMIQUES DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

<b>Nom du produit</b>	CONTANS® WG
<b>Numéro de la FDS</b>	102000028481
<b>Code du produit (UVP)</b>	80998929
<b>No. d'Enregistrement PCP</b>	29066
<b>Utilisation de Produit</b>	Fongicide

Bayer CropScience Inc  
#200, 160 Quarry Park Blvd, SE  
Calgary, Alberta T2C 3G3  
Canada

En cas d'URGENCE MEDICALE, de TRANSPORT ou d'autres raisons, appeler: 1-800-334-7577  
(24 heures/jour)  
Informations sur le produit : 1-888-283-6847

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

*Note: Voir Section 11 pour les informations toxicologiques détaillées.*

<b><u>Aperçu des urgences</u></b>	Attention! Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et contact avec la peau. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter l'inhalation de la poussière.
<b>Etat physique</b>	granuleux
<b>Odeur</b>	de champignon
<b>Aspect</b>	brun foncé
<b>Voies d'exposition</b>	Contact avec la peau, Contact avec les yeux, Inhalation, Ingestion
<b>Effets immédiats</b>	
<b>Peau</b>	Peut être nocif en cas d'absorption par la peau.
<b>Ingestion</b>	Peut être nocif en cas d'ingestion.
<b>Inhalation</b>	Peut être nocif en cas d'inhalation.



**Fiche de Données de Sécurité / Fiche  
Signalétique  
CONTANS® WG**

Numéro de la FDS: 102000028481

FDS Version 1.0

### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

<u>Nom de composants dangereux</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>% Moyen en Masse</u>
Coniothyrium minitans		5.30

### SECTION 4. PREMIERS SECOURS

<b>Général</b>	Si possible, se munir du récipient ou de l'étiquette du produit lors d'un appel à un centre anti-poison ou lors de la consultation médicale.
<b>Œil</b>	Garder les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau durant 15-20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'œil. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
<b>Peau</b>	Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
<b>Ingestion</b>	Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Rincer la bouche et faire boire de l'eau par petites gorgées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas laisser la victime sans surveillance.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance. Puis, pratiquer la respiration artificielle, de préférence, le bouche-à-bouche, si possible. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
<b>Avis aux médecins</b>	
<b>Signes et Symptômes</b>	Aucun symptôme connu ou attendu.
<b>Traitement</b>	Un traitement symptomatique adapté à l'état du patient est recommandé. Il n'existe pas d'antidote spécifique.

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Point d'éclair</b>	non applicable
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	à 400 °C / 752 °F
<b>Limite d'inflammabilité inférieure</b>	non applicable



## Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique CONTANS® WG

Numéro de la FDS: 102000028481

FDS Version 1.0

<b>Limite d'inflammabilité supérieure</b>	non applicable
<b>Explosivité</b>	donnée non disponible
<b>Risques de l'incendie et de l'explosion</b>	En cas d'incendie il y a dégagement de gaz dangereux.
<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eau pulvérisée, Mousse, Poudre sèche polyvalente, Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> )
<b>Moyens d'extinction non-appropriés</b>	Jet d'eau à grand débit
<b>Instructions de la lutte contre l'incendie</b>	<p>Limiter l'épandage des fluides d'extinction. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.</p> <p>Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome approuvé par NIOSH et des vêtements de protection appropriés.</p>

### SECTION 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

<b>Précautions individuelles</b>	Eviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'intervention sur un déversement de produit.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Récupérer le produit dans un emballage correctement étiqueté et bien fermé. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement.
<b>Conseils supplémentaires</b>	Utiliser un équipement de protection individuelle. Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.

### SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Mesures de manipulation</b>	Pas de mesures de précautions spécifiques requises pour la manipulation d'emballages non ouverts; suivre les recommandations habituelles. Éviter la formation de poussière. Assurer une ventilation adéquate.
<b>Mesures de stockage</b>	Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conserver dans le conteneur original. Protéger de l'humidité. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
<b>Mesures de travail / hygiène</b>	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage

**Fiche de Données de Sécurité / Fiche  
Signalétique  
CONTANS® WG**

Numéro de la FDS: 102000028481

FDS Version 1.0

complet.

**SECTION 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

<b>Protection générale</b>	Nettoyer et entretenir l'équipement de protection individuelle (EPI) en suivant les instructions du fabricant. S'il n'y a pas d'instructions pour le lavage utiliser un détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.
<b>Appareil de protection des yeux /du visage</b>	Lunettes de sécurité avec protections latérales
<b>Protection des mains</b>	Gants en caoutchouc nitrile
<b>Protection du corps</b>	Porter un vêtement à manches longues, un pantalon, des chaussures et des chaussettes.
<b>Protection respiratoire</b>	Lorsque respirateurs sont demandés, choisir l'équipement approuvé par NIOSH en base des concentrations actuelles ou possibles dans l'air et en accord avec les normes réglementaires appropriées et/ou les recommandations de l'industrie.

**SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>Aspect</b>	brun foncé
<b>Etat physique</b>	granuleux
<b>Odeur</b>	de champignon
<b>pH</b>	6 - 8 (3 %)
<b>Pression de vapeur</b>	donnée non disponible
<b>Densité de vapeur (Air = 1)</b>	donnée non disponible
<b>Masse volumique apparente</b>	0.42 - 0.47 g/ml
<b>Taux d'évaporation</b>	non applicable
<b>Point d'ébullition</b>	non applicable
<b>Point de fusion / congélation</b>	env. 146 °C / 294.8 °F



**Fiche de Données de Sécurité / Fiche  
Signalétique  
CONTANS® WG**

Numéro de la FDS: 102000028481

FDS Version 1.0

<b>Hydrosolubilité</b>	dispersable
<b>Energie minimale d'inflammation</b>	donnée non disponible
<b>Température de décomposition</b>	donnée non disponible
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	donnée non disponible
<b>Viscosité</b>	non applicable

**SECTION 10. STABILITE ET REACTIVITÉ**

<b>Conditions à éviter</b>	Températures extrêmes et lumière du soleil directe.
<b>Incompatibilité</b>	donnée non disponible
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Il n'y a pas de produits de décomposition en utilisation normale.
<b>Réactions dangereuses</b>	Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées.

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

<b>Toxicité aiguë par voie orale</b>	rat: DL50: > 2,500 mg/kg
<b>Toxicité aiguë par pénétration cutanée</b>	rat: DL50: > 2,500 mg/kg
<b>Toxicité aiguë par inhalation</b>	rat: CL50: > 12.74 mg/l Durée d'exposition: 4 h
<b>Toxicité aiguë (autres voies d'administration)</b>	
<b>Irritation de la peau</b>	lapin: Pas d'irritation de la peau
<b>Irritation des yeux</b>	lapin: Pas d'irritation des yeux
<b>Sensibilisation</b>	cochon d'Inde: Non sensibilisant. OCDE Ligne Directrice 406, Test de Magnusson & Kligman



**Fiche de Données de Sécurité / Fiche  
Signalétique  
CONTANS® WG**

Numéro de la FDS: 102000028481

FDS Version 1.0

**Toxicité chronique** Coniothyrium minitans : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité organo-toxique spécifique chez le rat.

**Evaluation de la cancérogénicité**  
Coniothyrium minitans : Non requis pour les micro-organismes.

- ACGIH**  
Aucun(e).
- NTP**  
Aucun(e).
- IARC**  
Aucun(e).
- OSHA**  
Aucun(e).

**Toxicité pour la reproduction** Coniothyrium minitans : Non requis pour les micro-organismes.

**Toxicité pour le développement** Coniothyrium minitans : Non requis pour les micro-organismes.

**Mutagénicité** Coniothyrium minitans était génotoxique dans une batterie de tests réalisés in vitro. Coniothyrium minitans : Cette substance n'est pas considérée comme mutagène.

**SECTION 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

**Toxicité pour le poisson** Leuciscus idus (Ide mélanote)  
CL50: > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
La valeur fournie concerne la matière active technique.

**Toxicité pour les plantes aquatiques** Scenedesmus subspicatus  
CE50: > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
La valeur fournie concerne la matière active technique.

**Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques** Daphnia magna (Puce aquatique)  
CE50: > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
La valeur fournie concerne la matière active technique.

**Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas déverser dans les eaux de surface, les égouts et les eaux souterraines.

**Informations écologiques** Aucune donnée écologique supplémentaire disponible.



**SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

**Directives générales pour l'élimination**      Sous réserve d'observer les règlements en vigueur et, le cas échéant, après accord avec le service de collecte et les autorités compétentes, le produit peut être transporté sur une décharge ou dans une installation d'incinération.

**Elimination des récipients**                      Vider les restes. Ne pas réutiliser des récipients vides. Les récipients non totalement vidés doivent être éliminés comme des déchets dangereux.

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Cet article n'est pas classé comme matière dangereuse au sens des réglementations pour le transport national et international.

**SECTION 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

**No. d'Enregistrement**                      29066  
**PCP**

**Réglementations Fédérales Américaines**

**Liste TSCA**

Aucun(e).

**US. Programme National de Toxicologie (NTP) Rapport sur les Substances Cancérigènes**

Aucun(e).

**SARA Titre III - Section 302 - Notification et Information**

Aucun(e).

**SARA Titre III - Section 313 - Rapport de la Libération Toxique Chimique**

Aucun(e).

**Rapports réglementaires des États-Unis**

**CA Prop65**

Selon l'Etat de Californie ce produit ne contient pas de substances chimiques qui provoquent du cancer.

Ce produit ne contient aucune substance connue par l'Etat de la Californie pouvant causer des effets nuisibles sur la reproduction.

**Des composants soumis à déclaration dans les États-Unis**

Aucun(e).

**Réglementations Canadiennes**

**Liste canadienne LIS (Liste intérieure des substances)**

Aucun(e).

**Environnement**

**CERCLA**

Aucun(e).

**Eau Pure Section 307 Priorité Polluants**



**Fiche de Données de Sécurité / Fiche  
Signalétique  
CONTANS® WG**

Numéro de la FDS: 102000028481

FDS Version 1.0

Aucun(e).  
**Loi sur l'Eau Potable Sûre Limites de Contamination**  
Aucun(e).

---

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

---

NFPA 704 (National Fire Protection Association) :

Santé - 1      Inflammabilité - 0      Instabilité - 0      Autre - aucun(e)

HMS (Hazardous Materials Identification System, based on the Third Edition Ratings Guide)

Santé - 1      Inflammabilité - 0      Danger Physique - 0      PPE -

0 = danger minimal, 1 = danger faible, 2 = danger modéré, 3 = danger sévère, 4 = danger extrême

Objet de la révision: Nouvelle Fiche Signalétique.

Préparé par le Département ESS de Bayer CropScience Inc. (306)-721-0310.

Date de révision: 10/30/2014

Ces informations sont mises à la disposition de bonne foi, mais sans garantie expresse ou impliquée.  
L'acheteur assume toute la responsabilité pour la sécurité et l'usage non conforme aux instructions sur l'étiquette.